VOLUME VI. NUMERO 15

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON JEUDI 19 JANVIER 1911. — FONDE EN 1905

Causerie de la semaine

Le roman de la baie d'Hudson

Dans sa récente conférence à Québec, Sir Wilfrid Laurier a feuilleté des pages intéressantes de l'histoire du Canada, en ce qui concerne la grande baie qui creuse si profondément notre pays au nord, la baie d'Hudson, et qui fut la scène d'héroïques épisodes de la guerre incessante de la colonie française du Canada contre les colonies anglaises qui l'entouraient.

L'entreprise des grands aventuriers anglais qui ont fondé la richissime compagnie de la Baie d'Hudson, l'héroïque audace des aventuriers canadiens-français qui allaient les attaquer jusque dans ces régions glaciales, forment un chapitre de l'histoire canadienne plus romantique que nombre de récits fictifs.

Le premier voyage entrepris par les Canadiens dans cette région fut celui de Joliette, en 1679. Il y trouva trois forts anglais occupés par de petites garnisons. Les soldats et les facteurs de la compagnie essayèrent, par des présents et des offres d'emploi, de s'adjoindre le vaillant coureur des bois, qui fut le découvreur du territoire de l'Illinois. Mais, fidèle à son drapeau, il reprit le chemin du Canada et dénonça au roi de France la présence de ces postes de traite et des forts, qui menaçaient l'expansion canadienne du côté du nord, tandis que les Bostonnais l'entravaient du côté du sud.

Aux trois forts signalés par Joliette, le fort Hayes, le fort Rupert et le fort Albany, un quatrième fut ajouté, à l'embouchure du fleuve Nelson et fut appelé le fort Nelson.

En 1686, le chevalier de Troyes, avec Lemoyne d'Iberville et deux de ses frères, allèrent, par terre, attaquer les forts anglais; les forts Hayes et Rupert furent pris par surprise et presque sans coup férir: le fort Albany résista, mais, après un siège assez long, dut se rendre.

En 1684, une nouvelle expédition française s'emparait du fort Nelson, dont elle changeait le nom en celui de fort Bourbon. En 1696, il était repris par les Anglais.

En 1697, une troisième expédition française s'organisait à Terreneuve, occupée alors par les Français. Elle partit de Placentia avec cinq navires armés: le Pélican, le Palmer, la Guêpe, le Profond et le Violent. Elle était commandée par Lemoyne de Sérigny.

En route, d'Iberville qui montait le Pélican, fut séparé du reste de la flotille et tomba sur trois navires anglais; il en coula un, et en prit un autre, le troisième ayant pu s'échapper pendant le combat. Puis il continua sa route et vint s'échouer à deux lieues du fort Nelson. Il débarqua avec ses armes et ses munitions, mais trop faible en nombre pour attaquer seul, il risquait de périr faute de vivres lorsqu'il fut rejoint par les trois navires de son frère de Sérigny. Avec ce renfort, les Français attaquèrent le fort Nelson et le prirent d'assaut.

Les territoires si vaillamment disputés par les pionniers de l'Amérique du Nord furent les uns après les autres reconquis par les Anglais dont le traité de Paris consacra la prise de possession.

Et grâce à l'initiative de Sir Wilfrid Laurier, qui vient de retracer ces luttes héroïques, devant un sympathique auditoire à Québec, ces lointains rivages que, depuis ce temps, on avait abandonnés aux chasseurs de fourrures, vont s'ouvrir au commerce mondial, à la civilisation, à la culture peut être et probablement à l'exploitation industrielle.

Le fort Nelson, pris et repris par les Français et les Anglais, va devenir le terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson et les steamers chargés du blé de nos prairies de l'Ouest sillonneront les eaux où les vaillants marins des navires d'Iberville et de Sérigny tendaient leurs voiles au vent qui les poussait à la conquête de nouveaux territoires pour la France.

Une affaire sensationnelle

Notre correspondant de Régina nous envoie les détails complémentaires ci-dessous au sujet de l'arrestation d'Emile Penquet, le jeune Français inculpé d'assassinat.

REGINA, Sask.— On s'occupe actuellement des formalités d'extradition du jeune Emile Oscar Penquet réclamé par le parquet d'Arras sous une inculpation d'assassinat.

Penquet, qui est âgé de seize ans, a été arrêté à Willow Bunch, Sask., par l'inspecteur Helferman Il est accusé d'avoir assassiné, le 10 juillet dernier, Mme Adélaïde Legrand, femme d'un boulanger de St-Nazaire, (France.) La victime était âgée de 54 ans. Plus de 50 témoins ont été déjà entendus dans cette affaire sensationnelle, lors d'enquêtes tenues au Hâvre et à Paris.

L'arrestation de Penquet a causé une sensation profonde dans la colonie française de Willow Bunch.

La session parlementaire en Saskatchewan

La Chambre a repris ses travaux depuis mardi.

REGINA, 17.— Le parlement de Saskatchewan a repris ses travaux aujourd'hui.

La séance a débuté par le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, lu le 15 décembre dernier, lors de l'ouverture de la session provinciale.

L'adresse a été proposée par le Dr. McNeil, député de Hauley, et secondé par M. J. J. Stevenson, député de Francis.

Au nombre des travaux les plus importants, sur lesquels sera appelée l'attention de la Chambre, on cite le bill concernant les élévateurs et celui relatif aux indemnités des ouvriers.

Les séances seront tenues dans le nouveau palais législatif. La salle du parlement n'étant pas encore terminée, on fait usage d'une des grandes salles de comité.

Dépêches Télégraphiques

LE MONUMENT DU ROI EDOUARD.

MONTREAL, 17.— Une lettre pastorale de Mgr. Bruchési a été lue dans toutes les églises du diocèse, dimanche dernier, demandant aux fidèles de prouver leur appréciation des services rendus par le roi Edouard à la cause de la paix mondiale, en souscrivant au fonds destiné à l'érection d'une statue au roi défunt.

COUPS DE REVOLVER A LA CHAMBRE FRANCAISE

Un déséquilibré tire deux coups de revolver sur M. Briand.

PARIS, 17.— Un déséquilibré qui assistait à la séance de la Chambre aujourd'hui vient de tirer deux coups de revolver dans la direction du premier ministre. M. Briand ne fut pas atteint mais l'une des balles atteignit M. Léon Mirman, directeur des Travaux Publics, lui faisant une blessure assez sérieuse à la jambe. M. Guiseppa, sous-secrétaire de la marine, qui était assis derrière le siège du premier ministre, aperçut quelqu'un dans la galerie qui visait M. Briand avec un revolver, il lui cria aussitôt de se réfugier derrière son pupitre, mais celui-ci refusa de le faire.

Deux coups de feu retentirent presqu'aussitôt et M. Mirman tomba dans les bras de M. Briand, la jambe traversée par une balle.

Cet incident créa une vive commotion dans la Chambre; la foule massée dans la galerie se rua sur l'individu qui venait de tirer et lui aurait fait un mauvais parti sans l'arrivée immédiate de la police.

L'individu arrêté est un déséquilibré, nommé Gisolme qui a déjà tenté à San Sébastian de tuer le consul anglais; Gisolme a été enfermé pendant plusieurs mois dans un asile d'aliénés.

LA REVOLUTION AU HONDURAS

NOUVELLE-ORLEANS,17.— L mouvement révolutionnaire au Honduras prend de grandes proportions. Des escarmouches entre soldats réguliers et bandes révolutionnaires ont lieu chaque jour.

Les révolutionnaires se sont emparé de trois villes.

Un croiseur de la marine britannique a été envoyé en toute hâte en cas d'aggravation du conflit.

LATHAM L'ECHAPPE BELLE

SAN FRANCISCO, 17.— Le célèbre aviateur français, Hubert Latham, l'a échappé belle hier, pendant qu'il faisait une envolée au champ d'aviation. Il a soudainement rencontré un vent contraire qui l'a forcé de descendre. Mais la descente s'est effectuée brusquement d'une hauteur de 30 pieds. La machine a été mise en pièces, mais heureusement Latham n'a pas été blessé.

LES PLACEMENTS DANS L'OUEST

Un exemple de ce que peuvent produire les capitaux

Une dépêche de Calgary nous informe que le surintendant du service des tramways vient de déposer son rapport pour l'année 1910.

Il ressort des chiffres qui y sont contenus que durant les 12 mois derniers le bénéfice total réalisé par la compagnie a été de $66,700.

Ce bénéfice net représente un intérêt de 13 pour cent sur les capitaux employés.

Il est bon de faire remarquer que c'est la municipalité de Calgary qui exploite ce réseau et que l'établissement des tramways ne date que d'un an.

Une partie importante de ce revenu a servi à diminuer les taxes dont sont frappés les contribuables.

Les cours d'enseignement agricole

Le Ministère de l'Agriculture provinciale organise des cours d'Enseignement Agricole.

L'hon. Marshall, ministre de l'Agriculture d'Alberta, nous informe qu'il vient de terminer l'organisation de cours d'enseignement agricole qui auront lieu dans la province durant les mois de février et de mars.

Ces cours, semblables à ceux de l'an dernier, auront lieu à MacLeod, Innisfail et Vermilion, et dureront pendant deux semaines dans chaque endroit. Il y aura également un cours d'une semaine à Strathmore.

Deux wagons d'animaux de race pure seront envoyés dans chacune des villes où auront lieu ces cours, dans un but d'expérimentation pratique.

Les cours porteront sur les diverses matières suivantes:

Grain de semence.—Sol et mauvaises herbes.—Elevage de la volaille.—Industrie laitière.— Animaux de race pure.—Nourriture et soins à donner aux animaux.

Ces cours, à l'issue desquels seront offerts des récompenses, auront lieu aux dates suivantes:

Strathmore: 6 au 11 février; MacLeod, 13 au 25 février; Vermilion, 20 février au 4 mars; Innisfail, 27 février au 11 mars.

Ces cours sont entièrement gratuits et sont ouverts à tous ceux qui désirent y assister. Des prix de transports réduits seront très probablement accordés par les Cies de chemins de fer.

Le comité France-Amérique

Il s'est fondé, à Paris, une institution due à l'initiative privée, qui entend se consacrer à une œuvre urgente de rapprochement et de sympathie "mieux éclairée" entre la France et l'Amérique: c'est le *Comité France-Amérique*. Le nom résume la pensée qui a présidé à sa création.

Unir, de plus en plus, les deux pays, faire mieux connaître l'Amérique à la France et la France à l'Amérique, tel est son programme. Nous devrions dire les *deux Amériques*. Car, si l'Amérique du Nord offre une emprise plus vaste, l'Amérique du sud invite à une sympathie plus étroite, en raison de la race et de la culture à tendance latine plus accusée. Cette tendance est, il est vrai, répandue sur tout le continent. Du Canada au détroit de Magellan, par le Mexique et les Républiques centrales, partout une forte mixture de sang latin se trouve dans les artères des races neuves.

La pensée est de grouper, en France, les hommes qui s'intéressent aux Amériques, dans l'espoir de grouper, un jour, dans les Amériques, les hommes qui s'intéressent à la France, et, si c'était possible, de réunir ces bonnes volontés dispersées en un faisceau qui, par le simple rapprochement, deviendrait une force.

Pour se connaître, il faut s'instruire les uns les autres. Le groupement France-Amérique entreprendra, d'abord, de réunir et de coordonner tous les renseignements d'intérêt économique et commercial, scientifique, intellectuel, littéraire, artistique, etc., pouvant servir à l'éducation mutuelle.

La revue *France-Amérique*, publiée mensuellement depuis janvier 1910, est l'organe du Comité.

Nous souhaitons le plus grand succès à cette œuvre due largement à l'initiative de M. Gabriel Hanotaux, œuvre dont le Canada sera appelé à bénéficier.

Nous la ferons connaître au Canada et nous inviterons nos compatriotes à l'encourager.

La voie ferrée de Lethbridge à Weyburn

La Compagnie du C.P.R. dépenserait $1,000,000 sur cette ligne en 1911.

Une dépêche reçue de Montréal nous informe que l'intention du C. P. R. serait de faire entreprendre dans quelques semaines la construction de la ligne Lethbridge-Weyburn. $1,000,000 seraient consacrés à ces travaux qui seraient entrepris en partant de Lethbridge.

L'été dernier la Chambre de Commerce de Lethbridge avait demandé à la Cie de faire entreprendre sans délai les travaux, mais celle-ci déclara ne pouvoir se rendre à ce désir tout en faisant entrevoir la construction de cette ligne pour un avenir prochain.

Cette ligne, appelée à développer l'immense prairie de la Saskatchewan située entre la frontière des Etats-Unis et la voie du C. P. R., est désirée depuis de longues années par les colons établis dans cette région absolument dénuée de tout moyen de communication. Sa mise en exploitation marquerait pour eux le début d'une nouvelle ère de prospérité.

Nous croyons que la nouvelle reproduite ci-dessus sera accueillie avec faveur par nos compatriotes établis nombreux dans les colonies de Gravelbourg, LaFlèche, Leeville, Mazenod, Meyronne, Lac Pelletier, Notre-Dame d'Auvergne, Willow Bunch etc.

NOUVELLES REGIONALES

GRAVELBOURG (Sask)

L'année 1911 s'annonce mal. La première semaine de janvier n'a été qu'une suite de chûte de neige accompagnées de grands froids. Lundi dernier le thermomètre est descendu à 40° Fahr. au-dessous de zéro. Le service de la poste est des plus irréguliers.

Quelques uns de nos concitoyens sont partis pour aller passer l'hiver dans leur famille; ce sont: MM. Edm. Cardinal, qui se rend à St-Hyacinthe; Amable Bélisle, Sommerset, Wis.; et Arthur Amyot, Holyoke, Mass. Nous leur souhaitons à tous un heureux voyage.

M. et Mme. Albert Lagassé faut part de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Rose.

Parrain et Marraine, M. et Mme Omer Boisselle.

Durant l'année 1910, il y a eu à Gravelbourg 29 baptêmes, 12 sépultures et 7 mariages.

DUCK LAKE, (Sask.)

—Répondant à l'invitation de M. le curé Schmidt, les chantres du coeur de Ste-Cécile se réunissaient dimanche soir à l'hôtel Queen, où un souper exquis était servi à leur intention. Durant tout le cours de la soirée, la plus franche gaîté ne cessa de régner entre les convives. Après le repas on passa à l'audition des vieilles chansons françaises. Bref les membres du choeur Ste-Cécile passèrent ce soir-là quelques heures des plus agréables.

M. St-Denis, président de la chorale, proposa en termes délicats la santé de M. le curé Schmidt et lui offrit, au nom de tous, ses plus sincères remerciements pour le souper qu'il venait d'offrir aux membres du choeur. De vifs applaudissements accueillirent cette "santé."

M. le curé répondit d'une heureuse manière, disant qu'il était fort aise de se trouver à ces agapes fraternelles en compagnie de ses chantres dévoués; il remercia toutes les personnes présentes de leur bonne volonté à chanter la gloire de Dieu pendant l'année 1910.

Il espère qu'ils feront preuve du même dévouement au cours de l'année 1911, à l'issue de laquelle il essaiera de faire lui-même davantage, "pour bien prouver, ajouta-t-il, le prix que j'attache à vos services."

Etaient présents: M. le curé Schmidt, MM. St-Denis, prés., Bouvier, Poulard, Péserie, Cantin, A. Cléroux, A. Légaré et Monnio, organiste.

VERMILION, (Alta.)

—M. Chas. Hood, d'Elk Point, venait vendre à Vermilion, la semaine dernière, environ 1000 livres de laine. Nous citons ce fait pour prouver que notre climat, malgré sa rigueur en hiver, convient fort bien à l'élevage du mouton. M. Hood a consacré entièrement son quart de section à cet élevage.

—Dans sa dernière séance, le conseil municipal a décidé de solliciter de l'hon. A. Sifton la construction d'un pont sur la coulée Grizzly Bear, sections 33 ou 34, 49-7. Il est absolument impossible au printemps de franchir cette coulée qui, à cette époque, est obstruée par l'eau des pluies et la boue; cet état de choses rend très difficile, pour les fermiers établis au sud de la coulée, l'accès à Vermilion et notre commerce local en souffre.

—La législature de 1909 avait approuvé la construction d'une ligne du C. N. R. allant de Vermilion à Bruderhein via Whitford. Aucun travail n'ayant encore été commencé sur cet embranchement par le C. N. R., le premier-ministre vient d'envoyer une lettre de censure aux autorités de la Compagnie.

—Mme Harle, récemment arrivée de la Nouvelle-Zélande à Vermilion, vient de mourir à l'hôpital d'Edmonton des suites d'une attaque d'appendicite.

—Melle Haws, institutrice à Campbell, école située à 6 milles au nord de Vermilion, vient de partir pour Sawyerville, Qué.

—Il y a quelques jours avait lieu l'élection du commissaire des routes pour le township 49. Le thermomètre marquant 30o cent. au-dessous de zéro, sept électeurs seulement ont déposé leur bulletin de vote; sur ce nombre nous sommes heureux de faire remarquer qu'il y avait cinq Français.

Il a été décidé au cours de la réunion que l'on entreprendrait au printemps l'ouverture de la route menant à Vermilion.

ST. PAUL (Alta.)

Le temps des fêtes s'est passé d'une façon aussi joyeuse que sage à St-Paul.

Les divertissements ont débuté par une partie de paniers organisée par les dames de la paroisse. La soirée a été pour les organisatrices un succès magnifique sous tous rapports. L'assistance était fort nombreuse et l'on peut dire que tous s'étaient fait un devoir en même temps qu'un plaisir de se rendre à cette charmante fête de famille organisée au bénéfice de l'église paroissiale.

La recette a été de $275.00 (profit net.) Il y a tout lieu d'adresser des félicitations à qui de droit pour ce joli succès.

Le Rév. M. Ouellette, prêtre-colonisateur est venu passer quelques jours à St. Paul avant de retourner à Montréal. Il nous a promis pour cette année, une forte immigration canadienne-française, qu'il s'efforcera de diriger vers St-Paul et les centres environnants.

Plusieurs excellentes transactions ont été faites ici dernièrement. Deux terres de 80 acres chacune, situées à proximité du village, ont été vendues à raison de $30.00 l'acre.

L'une de ces terres appartenait à M. Durocher et l'autre à M. Larivière.

Ces terrains seront prochainement divisés en lots et mis immédiatement sur le marché.

Ces transactions, effectuées par des hommes ayant de profondes connaissances en affaires, permettent d'augurer un bel avenir pour St. Paul.

Au printemps prochain les transactions immobilières deviendront suffisamment actives pour qu'il y ait place ici pour un agent d'immeubles. Il n'y a pas de doute d'ailleurs que comme dans toutes les villes nouvelles nous auront bientôt plus d'agents qu'il ne nous en faut.

Quoique la température soit rigoureuse, il nous arrive de temps à autre de nouveaux colons qui viennent visiter le pays. Dernièrement MM. Archambault et Lemieux, venant des Etats-Unis, ont acheté une section et demie de terrain au Lac St. Vincent.

—M. W. Pépin, agent de la Cie "International Harvester", doit recevoir huit chars de machines aratoires durant l'hiver. Ce fait prouve amplement que la Cie fait d'excellentes affaires dans notre région et qu'elle espère en faire plus encore durant 1911, grâce à son actif agent, M. W. Pépin

Cette compagnie a jugé nécessaire de nommer un collecteur permanent pour notre région et elle a fait choix pour ce poste de M. Ernest Cloutier qui a pu fournir facilement les références requises.

—De grands travaux se feront dans le bois, cet hiver. Les scieries de MM. Brunelle et Baril emploient déjà beaucoup de travailleurs. M. Garneau, de son côté, donne de l'ouvrage à un bon nombre d'hommes; cependant on ne pense pas pouvoir fournir d'ici au printemps tout le bois qui sera nécessaire pour la construction.

—On affirme de source certaine qu'une briqueterie sera établi au printmps; si cette nouvelle se confirme, elle sera la bienvenue de tous ceux qui se proposent de faire construire.

Echo de la catastrophe de Bellevue

Les résultats de l'enquête.

Dans le verdict, qui vient d'être rendu par le jury chargé de faire une enquête sur les causes de la catastrophe de Bellevue qui causa la mort de 31 mineurs, les autorités provinciales sont blâmées pour ne pas avoir un nombre suffisant d'inspecteurs.

D'autre part, le jury déclare que les mineurs et la direction de la mine sont blâmables également pour ne pas se conformer assez strictement aux dispositions de la loi des mines.

La rareté des accidents de mine, en Alberta, en relâchant la prudence des mineurs, est la cause indirecte de la récente catastrophe.

LETTRE D'OTTAWA

REPRISE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE.— LES NEGOCIATIONS TARIFAIRES.— L'IMMIGRATION DANS L'OUEST.

Ottawa, 12 janvier.

Après un ajournement de trois semaines le parlement fédéral a repris le cours de ses séances hier. Un grand nombre de députés étant encore absents de la capitale, le travail de la première journée s'est presque exclusivement réduit à l'étude en comité de certains bills, dont notamment celui de M. Verville relatif à la réglementation des heures de travail dans le service des travaux publics.

M. R. L. Borden a demandé à Sir W. Laurier s'il avait de nouveaux renseignements au sujet des négociations qui se poursuivent en ce moment entre les représentants du Canada et ceux des Etats-Unis et sur quelles bases étaient conduites ces négociations.

Le premier ministre a répondu que l'on ne pourrait rien savoir avant le retour des délégués canadiens mais que, de toutes façon, toute décision prise par eux serait soumise à la Chambre pour approbation.

13 janvier.

Après l'adoption en première lecture du bill de M. Macdonald modifiant la loi des chemins de fer, les affaires de la Chambre sont suspendues pour permettre à M. Lake, député de Qu'Appelle, de soulever une question de privilège. M. Lake donne lecture d'un article publié par un petit journal de Londres, *John Bull*, le 10 décembre dernier, article plein d'affirmations mensongères sur les conditions qui attendent, dans l'Ouest canadien, l'émigrant anglais.

Voici quelques passages de cet article qui est intitulé: "Canada's death trap", et signé Louis Wain:

Le Canada s'offre actuellement à persuader les jeunes Anglais à émigrer dans cette colonie; ses agents parcourent les campagnes, porteurs de belles promesses et de rapports merveilleux de jeunes gens dans ses plaines de l'Ouest qui ne sont autre chose que des tombeaux pour tous ceux qui s'y aventurent à moins qu'ils ne possèdent une petite fortune...

....

"Probablement comme dans les centaines d'autres cas, il n'a pas eu assez d'argent pour passer l'hiver et il n'a pas eu la force de se rendre dans la neige au homestead le plus rapproché. Le novice se met en route, découragé, et tombe sur un loup affamé qui achève de dévorer quelques ossements humains —les restes d'un autre de ces malheureux qui est tombé en chemin, épuisé et paralysé par l'intensité de la bise et du froid.........

....

Quant à ceux qui arrivent du-

(Suite à la page [illegible])

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le meme jour à 6 heures du soir.

Les rentes viagères au Canada

Il n'est pas facile, pour un jeune homme à salaire, de placer, de semaine en semaine, assez d'argent à la Banque pour s'assurer une somme capable de lui donner dans sa vieillesse un revenu qui puisse mettre ses vieux jours à l'abri du bsoin. D'un autre côté, s'il dépense son capital et son revenu, il sera toujours troublé par la crainte de voir, quelque jour, ses ressources complètement évanouies.

S'il comprenait qu'avec le système établi par le Gouvernement Canadien, c'est à dire avec les Rentes Viagères, il peut, en payant 25 cents par semaine à n'importe quel Bureau de Poste, s'assurer à 60 ans, un revenu dont rien ne pourra le priver, il profiterait probablement aussitôt d'un tel avantage.

Par exemple, un jeune homme de 20 ans, payant 25 cents par semaine jusqu'à 60 ans, recevrait à cet âge et ensuite toute sa vie durant, un revenu de $129.91, c'est à dire $29.91 de plus que ne lui donnerait un placement de $2,000 à 5 pour cent, s'il lui arrivait d'avoir à 60 ans, $2,000 qu'il put placer: ce qu'il est difficile d'affirmer, si l'on considère les nombreuses tentations qu'il aurait de dépenser cette somme.

Cependant, la chose deviendra aisée pour lui s'il veut seulement épargner sur son salaire de chaque semaine de quoi pourvoir à ses vieux jours.

N'importe quel Maitre de Poste, ou encore le Surintendant des Rentes Viagères, à Ottawa, le renseigneront sur la façon dont il doit s'y prendre pour arriver à ce résultat.

LA FLECHE (Sask.)

Depuis quelques temps nous avons eu plusieurs violentes tempêtes de neige accompagnées de grands froids.

Il est tombé environ 2 pieds de neige et les chemins sont impraticables d'ici à Gravelbourg.

M. et Mme. J. B. Hardy font part de la naissance d'un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Wilfrid.

M. et Mme. Bélisle tenaient l'enfant sur les fonts baptismaux.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 2

Il semblait qu'il y eût comme une sorte de grandeur dans la façon dont cet homme bravait l'opinion publique et se mettait en dehors de tous les usages.

Nul n'est avare, en effet, dans le Forez; certains tiennent à l'argent, mais donnent leur temps, rendent service d'une façon ou d'une autre. Un village se croirait déshonoré tout entier, si quelqu'un y mourrait de faim. Il y a à la disposition de tous, des pommes de terre, des fruits, du bois, du pain. Non point que la chose soit organisée, mais elle se pratique, en quelque sorte, naturellement. Si une pauvre femme est malade, toutes les commères apporteront quelque cadeau; celle-ci du linge, celle-là quelques bouteilles de vin vieux. On trouve toujours moyen d'utiliser les vieillards, et tout enfant qui veut goûter n'a qu'à entrer dans une maison bourgeoise et à regarder dans la cuisine...

Le docteur Brissey avait carrément rompu avec toutes ces traditionnelles habitudes. Il n'aurait point donné une pomme de terre et il aurait fait arrêter quelqu'un qui eût enlevé sur ses domaines un fagot de bois mort.

La fortune, déjà considérable, qu'il tenait d'héritages, avait pris grâce à ces pratiques, des proportions fabuleuses: trois millions, disaient les uns; cinq millions, prétendaient les autres, somme énorme pour un petit pays, et sur laquelle un million en or était certainement chez lui, dans une pièce que l'on connaissait et que fermaient des volets de fer.

Brissey n'avait qu'un amour l'or; qu'une seule haine, en trois personnes, son frère, la femme de son frère, le fils de son frère.

Pour expliquer cette haine, il nous faut revenir en arrière et entrer dans d'assez longs détails, qui ne seront pas inutiles à connaître dans la suite de ce récit.

Le grand-père Brissey, Brissey *la Barrique*, comme on disait dans le pays, était vétérinaire à Verrières au moment de la première révolution. On prétendait alors, sans que l'assertion ait jamais été démontrée ni démentie, que, chargé de transmettre à une famille d'émigrés dont tout le monde citait le nom, une futaille pleine d'argent sur laquelle on avait écrit, pour dissimuler l'envoi: *vieille ferraille*, il avait pris l'argent et mis effectivement de la vieille ferraille à la place. Le vieux Brissey, un fin matois s'il en fût, n'avait jamais répondu ni oui ni non quand on lui parlait de ce tour, qui lui semblait très spirituel. Lorsqu'on citait par exemple, devant lui le proverbe: *Argent volé ne profite pas*, il ne manquait jamais d'ajouter: *Oui, quand il tombe chez des imbéciles...*

Imbécile, lui ne l'était pas en tout cas. Il sut tirer à merveille de toutes les occasions qui s'offraient à un homme intelligent et actif en ces époques troublées. Il acheta des terres avec des assignats. Quand il mourut, il laissait cinquante mille livres de rente à ses deux fils, Raymond et Pierre-Louis Brissey, qui se resemblaient si peu qu'on avait peine à croire qu'ils fussent de la même famille.

L'un était d'une taille au-dessus de la moyenne, gros à ving-cinq ans à ne pouvoir marcher, assez rompu aux affaires pour rendre des points à tous les hommes de loi, habitué par quelques années de la vie de Paris où il s'était fait recevoir médecin très rapidement, à ne croire à rien, à rire de tout et à marcher sur tous les préjugés. L'autre était frêle, maladif, timide. Il appartenait à cette génération sentimentale et rêveuse qui lisait les livres de Mme. de Staël, tandis que les rudes soldats de Napoléon faisaient sonner leurs sabres sur le pavé de toutes les capitales, génération de poètes et d'artistes qui allait succéder à une génération d'hommes d'action.

La part entre les deux frères fut bientôt arrêtée. L'aîné prit Monsuchet qui, bien cultivé, pouvait rapporter vingt-cinq mille francs net par an; les carrières du Montoir, où il savait qu'il existait un gisement de marbre magnifique; une maison à Saint-Etienne qu'on lui acheta bientôt pour agrandir la manufacture d'armes. Il laissa au puîné ce dont il ne voulu pas: quelques terres sujettes à procès, une forêt sur laquelle l'Etat faisait valoir des droits, quelques bois que revendiquaient des émigrés. Le puîné accepta, signa ce qu'on lui présenta, dit: "Merci" prêta à l'un, prêta à l'autre. On prenait sur les biens la première hypothèque le jour où le docteur Brissey épousait Mlle. Morel, qui lui apportait cinq cent mille francs, gagnés très malhonnêtement du reste par ses parents...

Le pauvre Pierre-Louis n'avait guère la tête à surveiller ses intérêts. Il aimait follement, non de ces amours éphémères qui brûlent et qui passent, mais de ces amours éternelles qui, dans le pays de d'Urfe, l'auteur de *l'Astrée*, survivent même à la mort de l'objet aimé.

Il aimait Mlle. de Trémolin, marquise d'Espeuilles, baronne de Saint-Luc, en Dauphiné, dont le premier ancêtre avait signé d'un monogramme au traité de Verdun et dont le père était tombé sur le grand escalier des Tuileries, au 10 août, en serrant sur son coeur une fleur que Marie-Antoinette lui avait offerte la veille. Il aimait sans espoir. Quelle probabilité en effet qu'elle acceptât le fils d'un vétérinaire de village, la fière créature, qui, réduite à donner des leçons pour vivre, avait dit trois fois non plus au plus beau colonel de la garde qui lui avait présenté Mme. Campan, l'héroïque Mousseaux, mort à la Moskowa?

—Me permettez-vous d'espérer? avait demandé le colonel, que l'Empereur avait créé comte le matin et auquel il avait engagé sa foi que ce mariage serait fait avant l'entrée en campagne.

—Non? avait répondu la jeune fille, et le colonel de désespoir s'était fait tuer en s'élançant le premier dans un carré ennemi que son régiment enfonçait cinq minutes après.

N'allez point croire cependant que Melle. de Trémolin tint Louis-Pierre Brissey à distance par le nombre de ses gens et le luxe de sa maison. Elle était pauvre comme Job, l'ancêtre de tous les malheureux, et si elle n'habitait point le fumier du saint patriarche, elle n'hésitait point à mettre le râteau elle-même dans ce fumier fécond qui fait pousser les roses vermeilles et les fleurs au parfum exquis. Elle avait recouvré, à la Restauratior, le seul petit coin de terre qui restât invendu de l'immense patrimoine de sa famille; elle le cultivait elle-même; elle-même, elle touchait les boeufs, dociles à cette voix qui savait se marier à la harpe, le soir, pour chanter la romance du temps, et, quand un boeuf manquait, et qu'un valet de ferme était en retard, elle-même, elle attelait à la charue l'âne, tout fier de marcher à côté de son puissant camarade le boeuf...

Ce fut à propos de ce bois, que le frère aîné laissa à Pierre-Louis Brissey, comme un prétexte à dispute, que ces deux natures convenant l'un à l'autre, ressentirent l'impression vitale qui lie à jamais deux êtres destinés à s'unir, c'est-à-dire à se compléter. Ce nid à procès fut un nid à amour.

Ils parcouraient le bois ensemble afin de fixer les limites et de contrôler les titres de propriété... Elle tenait à la main un vieux parchemin tombé vénérablement en désuétude. Pour se donner une contenance plus que pour ergoter, il avait apporté dans un livre l'acte te vente, le seul valable, signé de l'ancien président du district.

Les feuilles commençaient à tomber et amortissaient le bruit des pas sur le sol, en produisant par leur frôlement le long des branches, ce gémissement mélancolique qui est la poésie de l'automne.

On passait tout en discutant devant des charbonniers occupés à brûler du charbon et dont le petit feu luttait contre les clartés rouges du soleil couchant.

—Enfin, vous avez des actes indiscutables, interrogea-t-elle quand ils furent arrivés au bout de bois. C'est ce que l'homme d'affaires vient de me dire.

—Nullement, répondit-il, vous gagnerez... si vous voulez plaider...

En passant de nouveau devant les charbonniers elle aperçut sur le feu de bois des papiers qui achevaient de se consumer.

Elle le regarda, il pâlit; et tous deux, sur les arbres centenaires, aperçurent les devises amoureuses que l'on avait gravées là autrefois, au temps peut-être même de *l'Astrée*, et que les années, en mettant leur millésime sur le chêne, ne faisaient que creuser davantage et rendre plus distinctes et plus nettes.

Ils parlèrent de Millevoye, dont les vers leur venaient à la mémoire au milieu de ce paysage d'automne, et puis du *Lac*, qui avait paru le mois précédent et que tous les êtres ayant une âme savaient déjà par coeur. A l'horizon, par une éclaircie, l'étang de Matifey, luisant avec ses eaux claires, apparaissait, caché parfois par un rideau de peupliers élancés, parfois découpant sous le ciel la nappe paisible de ses flots d'argent. Vu, ainsi, il semblait le lac mélodieux, le vrai lac évoqué soudain par les vers du poéte. Et quand le *Lac* fut fini, ils prirent le livre, un petit volume, à couverture jaunâtre avec ce titre les *Méditations*. Ils lurent *l'Automne*, *Etvievre*, le *Soir*, le *Vallon*.

Elle dit:

—Vous êtes riche?

Il répondit:

—Non, mon frère a tout pris.

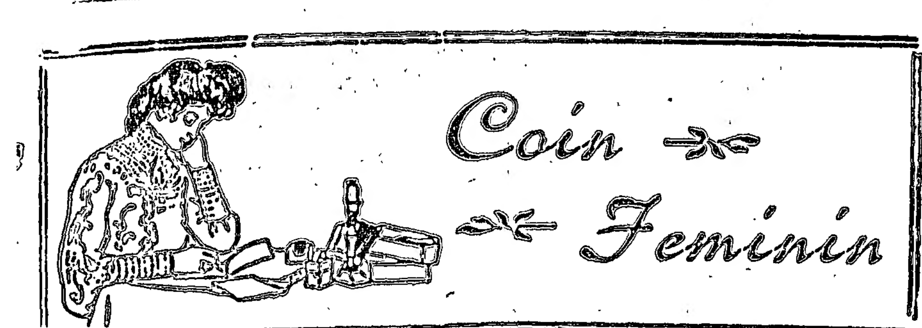
—Tant mieux, fit-il joyeusement.

—J'ai encore Villette, mais il me pèse, ajout-t-il. Vous savez, dans le temps de révolution... On m'a parlé d'une barrique pleine d'argent... J'ai pris des renseignements... je voulais...

Elle lui ferma la bouche avec la main.

Un soleil d'octobre, ardent et superbe illuminait le tronc des arbres...L'air était chargé de magnétiques effluves...Ils al-

(Suite à la page 6.)



CHRONIQUE

Les anniversaires entretiennent la religion du souvenir, ils raniment la petite flamme douce que la vie quotidienne a pu faire vaciller avec ses préoccupations mesquines et absolues. Vers eux, immuables, le temps ramène les pélerins fervents pour l'offrande à ce qui n'est plus, mais que revivifie la pensée souveraine et pieuse.

Lorsque l'anniversaire est douloureux nous effeuillons des fleurs: comme je les voudrais radieuses de fraîcheur et de parfum les quelques violettes que je viens déposer, aujourd'hui, sur une tombe!...

Il y a un an, j'attendais une de ces bonnes lettres à l'écriture large, prenante, toujours pour moi, génératrice de plus de courage. L'enveloppe familière était absente; j'ouvrai un journal, et je lus, écrit en gros caractères cette chose affreuse: Mort de Françoise...

Ces trois mots enlevaient à la littérature canadienne française l'amie la plus dévouée et la plus comprenante, en même temps que la femme de bien toujours prête à rendre le service discret, toujours généreuse et si joyeusement!

Lorsque la mort est venue, inopinément interrompre son oeuvre, Françoise poursuivait la réalisation d'un grand rêve, d'un rêve très cher: le trait d'union qui rattacherait à la vie intellectuelle française le jeune mouvement littéraire canadien-français. Et l'on peut dire que son active et intelligente initiative ne fut pas infructueuse en résultats.

Madame Juliette Adam, la "grande Française", disait dernièrement en parlant de Françoise, cette grande Canadienne:

"C'est par ma chère Françoise que je me suis toujours passionnée pour l'esprit canadien. Le Journal de Françoise a été le résultat de mes conseils. J'y ai aidé de toutes mes forces; j'ai applaudi à tout ce qu'il me faisait aimer des Canadiennes."

Et les Canadiennes, qu'elle faisait aussi délicatement apprécier en France, ont toujours eu pour Françoise l'affection la plus profonde. Son nom est populaire aussi bien dans l'Ouest que dans l'Est. Aussi, je suis certaine qu'une manifestation quelconque, honorant sa mémoire recevrait partout un chaleureux accueil. L'an dernier il fut question, à Montréal, d'organiser une soirée littéraire, les bénéfices, devant servir à l'érection d'un monument sur la tombe de notre amie. Un contre-temps, je crois, empêcha le projet d'aboutir. Pourquoi, ce premier anniversaire ne suggèrerait-il pas un nouveau geste pieux? Françoise avait voué sa vie à l'avancement des Lettres Canadiennes-Françaises, pourquoi n'attacherait-on pas son nom à un prix littéraire annuel ou bi-annuel dont le capital serait prélevé à l'aide d'une souscription?

Nos amies du "Cercle Littéraire Féminin," de Montréal, pourraient faire appel à la collaboration de leurs confrères de l'Ecole littéraire, au Cercle des Annales. Toutes les rédactrices de pages féminines se feraient aussi un devoir et un bonheur de prêter le concours de leur plume pour honorer la mémoire de celle qui leur ouvrit la carrière.

Nous l'appelions "bonne Françoise," ce serait lui conserver dans le plus lointain avenir ce titre auquel elle tenait plus qu'à tout autre.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Janey.—Je suis en retard pour vous remercier de vos bons souhaits. Votre carte, si jolie pourtant, s'était cachée entre deux livres. Pour la punir, je l'ai piquée tout près de moi, dans le coin ou j'écris, de sorte que le bébé joli et joufflu m'offre sans cesse sa brassée de fleurs.

Dès que le caractère plus petit de la composition nous donnera une place plus grande, je réclamerai un large espace pour nous et il faudra bien qu'on me l'accorde!

Je ne doute pas de votre fidélité. Un bon merci pour toutes ces choses aimables.

Bachelor.—J'ai transmis votre demande à C. R. Elle nous donnera prochainement une recette pratique pour faire le pain.

Je compatis à la détresse de votre estomac, "aux mille misères qui vous assiègent." Savez-vous ce qui vaudrait mieux que toutes les pilules de n'importe qu'elle couleur?

Je ne me souviens plus de cette polémique à propos des"boutons magiques." Puisque vous me l'affirmez, je suis doublement certaine que j'avais raison!

Motte Noire.—Ne vous inquiétez pas, j'ai un peu l'habitude de ces ennuis,—et donnez-moi des nouvelles de votre santé.

Benjamine.—Je n'ai rien compris à l'histoire; cela n'empêche que je l'ai trouvé délicieuse, tout ce que trace votre vilaine écriture me plaît infiniment.

Quelle désillusion je vous ai infligée! Cinquante ans, vous savez, ce n'est pas très vieux pourtant! Comment, ne vous êtes vous jamais aperçue que j'avais pour vous une indulgence d'aïeule. Vous ne croirez plus aux songes, n'est-ce pas?

Ma filleule.—Vous êtes la bienvenue. Plus que la rédactrice, ce sont les charmantes amies qui donnent au Coin cet air que vous aimez. Ne vous préoccupez pas de ce détail, il est sans importance pour moi.

Nous commencerons bientôt à publier une série de conseils pratiques s'adressant particulièrement aux lectrices de l'Ouest. A vous connaître mieux et bientôt.

Frileuse.—Nous avons subi également une vague de froid intense, sous un ciel bleu menteur qui encourageait à la promenade!

Je vous engage à consulter un médecin, cela peut provenir d'un état général médiocre. Je ne vois pas quels effets vous retirerez de l'emploi de cette panacée.

La lettre jointe fut aussitôt envoyée à la rédaction. A l'avenir, voulez-vous séparer les correspondances afin d'éviter les retards? A vous lire encore.

Sans Foyer.—Je n'oublie pas les bons amis d'antan et ce m'est une joie lorqu'ils veulent bien donner signe de vie.

Vous voyez que j'avais raison de vous recommander la patience. Et oui, faites moi part de vos nouveaux projets et ne laissez pas refroidir ce beau courage. Merci pour tout le bonheur que vous me souhaitez.

G. Y. B.—Voulez-vous trouver, ici, un amical bonsoir?

MAGALI.

Crepuscule

C'est l'heure: un souffle las calme
et berce les choses
Du zénith qui s'éteint, épuisé,
languissant,
Sur l'horizon violet, vert d'eau,
bleu tendre et rose
Le crépuscule, épars dans les cieux
clairs, descend.

Là-haut, la lune incline un timide
croissant...
Un papillon s'attarde.. Une étoile
se pose...
Dans l'effroi du sentir venir la
nuit morose
Le couchant fait orgie et d'azur
et de sang.

Alors, à bout d'extase, énivré
d'immortel,
Parmi l'or des brocarts et la douceur des failles,
Ceint des trésors ravis au dernier
arc-en-ciel,

Le jour meurt, dans l'émoi d'un
lumineux pastel,
..Telle une âme, penchée au [illegible]
de l'Eternel,
Qui soudain, dans l'éther vertigineux, défaille...

G. R.

VARIETE

UNE PETITE COUR IMPERIALE A BRUXELLES.

Le château de Moncaliari n'a depuis longtemps pas vu de fête. Il a eu son jour d'éclat le 14 novembre. C'est là en effet que, chez sa mère, la princesse Clotilde, fille aînée de Victor-Emmanuel II, l'héritier de Napoléon a épousé la princesse Clémentine. Pour affirmer son attachement à la législation du grand empereur, il a exigé, contrairement aux usages italiens, que le mariage précédât la cérémonie religieuse. Il ne pose pas en libre-penseur endurci comme son père, qui osa manger un saucisson, en compagnie de Sainte Beuve, un vendredi saint, mais il n'est pas bien vu au Vatican, et la façon dont il a célébré son mariage ne le fera pas avancer dans la faveur du pape.

Pour des motifs d'ordre politique, le roi d'Italie n'a pas assisté à la solennité; pas plus que l'impératrice Eugénie, qui, depuis la mort du prince Impérial, s'est abstenue de toute fête. Mais il y avait la reine-mère Marguerite d'Italie, le prince Philippe de Cobourg, le comte et la comtesse Longway, la comtesse de Flandres, les frères et soeurs du fiancé, le prince Louis-Napoléon et la duchesse d'Aoste et d'autres encore.

Jusqu'ici le prince Victor vivait très bourgeoisement à Bruxelles. Son hôtel de l'avenue Louise ne dépassait pas comme éclat celui d'un particulier dans l'aisance. Son train était fort modeste. Il circulait à pied dans les rues et on était si bien habitué à le rencontrer que son passage ne soulevait pas de curiosité.

Désormais, ses allures vont changer. La princesse Clémentine lui apporte une dot de huit millions et, sans attendre l'héritage de l'impératrice Eugénie qui doit être considérable, le prétendant va vivre sur un tout autre pied. A côté de la cour royale de Belgique, une petite cour impériale "in partibus" va s'installer. La princesse Clémentine avait jusqu'ici, un chambellan en la personne du vénérable général Daelmann et deux dames d'honneur d'assez modeste extraction. Elle prend comme grande maîtresse de la cour la princesse Murat, apparentée aux Napoléon, qui porte le titre d'altesse, et deux dames d'honneur, appartenant à la haute noblesse impériale, les comtesses de Bassano et de Pracontal. Le prince Victor donnera des charges de cour à d'autres représentants des grandes maisons bonapartistes. Si bien que son train ne sera point inférieur à celui du roi son cousin...

Tribune libre

Sous cette rubrique nous ouvrons l'usage de nos colonnes à tous les lecteurs ayant une opinion à formuler sur un sujet intéressant.

Il va sans dire que toute lettre insérée ici le sera sous la responsabilité entière de son auteur.

Toute communication doit être signée d'un nom responsable; nous nous réservons de plus le droit de rejeter toute lettre qui de par sa teneur nous semblerait ne pas avoir sa place dans les colonnes de notre journal.

PAUVRE BEBES.

Edmonton, (Alta.)

Monsieur le rédacteur

Il a quelques jours j'avais l'occasion de rendre visite à l'un de mes amis marié et père de famille.

Comme chez tout bon patriote, je remarquai en entrant un "chérubin" dans un berceau, mais quel "chérubin"! C'était plutôt un petit cadavre qu'un être vivant, tellement la maladie l'avait miné. Son teint était orange, ses lèvres bleuâtres; ses yeux nagards et enfoncés dans ses orbites faisaient peur. En un mot il ne lui restait guère que le souffle.

Je demandai à la jeune mère quelle était la maladie dont son bébé était atteint; et celle-ci me répondit qu'elle l'ignorait. "Il a toujours été chétif et maladif, ajouta-t-elle, pourtant que de soins lui avons-nous prodigués!"

—Avez-vous eu la visite du médecin, lui demandai-je? Non, dit-elle. "Que lui faites-vous alors?"

—Oh! dit-elle, nous lui donnons fréquemment du sirop calmant de M. X.

—Et l'action de se sirop est merveilleuse, sans doute?

—Non, pas maintenant, car il pourrait en boire une demi bouteille par jour et il ne se porterait guère mieux; nous avons cru bien faire en substituant à ce sirop de l'infusion de pavots bouillis; une de nos voisines nous a dit merveille de ce remède.

Pauvre mère!... Combien d'autres font comme vous, qui, en voulant soigner leurs enfants, ruine leur santé en même temps que leur intelligence. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement en ingurgitant à de petits malheureux des drogues à base de morphine, non pas fabriquées par des chimistes consciencieux. mais bien par des charlatans qui abusent de l'annonce pour agir sur l'esprit de leurs futures clientes!...

Il n'y a pas très longtemps on me disait qu'un petit garçon de douze ans ne pouvait absolument rien apprendre à l'école et qu'il semblait atteint de certains troubles mentaux. C'était évidemment là un produit de l'abus de sirops calmants durant le début de son existence.

C'est pour tenter de réagir dans un certain milieu contre cette pratique dangereuse et, j'ajouterai, presque criminelle, que je supplie les mères de famille, qui aiment avant tout leur bébé de ne pas en faire, elles-mêmes, un martyr aujourd'hui et un idiot pour plus tard. Si votre bébé tombe malade demain, ne faites pas appel à la pseudo science médicale de votre voisine; appelez un médecin.

Vous remerciant de votre obligeance, je demeure votre dévoué,

BURTH.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1805 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 634 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI, 19 JANVIER, 1911.

AVIS IMPORTANT

Désirant comprendre dans le nouveau service de correspondance régionale, que nous organisons actuellement, tous les centres de colonisation française d'Alberta et de Saskatchewan, nous serions désireux d'entrer en relations immédiatement avec ceux de nos lecteurs dont les loisirs leur permettraient de nous envoyer, au minimum, une correspondance mensuelle et de travailler, dans leur entourage, à étendre la circulation de notre journal.

Nous avons une proposition fort avantageuse pour eux à leur faire.

Il va sans dire que nous ne retiendrons les services que d'un seul correspondant par localité, et que nous conserverons dans leurs fonctions nos correspondants actuels.

La circulation du *Courrier de l'Ouest* ayant augmenté dans des proportions considérables au cours de ces derniers mois, nous désirons nous maintenir à la hauteur de la confiance que l'on nous témoigne de plus en plus, en procurant à nos abonnés un service complet d'informations régionale de l'Ouest Canadien.

LA VERITABLE PROTECTION

Après les commentaires des journaux de toute nuance politique sur l'accueil fait par Sir Wilfrid Laurier à la délégation des agriculteurs de l'Ouest, qui alla, le mois dernier, présenter certaines revendications au gouvernement fédéral, il était intéressant de connaître l'opinion même des intéressés, exprimée sans contrainte par l'organe de leur publication officielle, le *Grain Growers' Guide*.

Ce journal, dont l'autorité sur la classe agricole de l'Ouest ne fait aucun doute et qui ne saurait être suspecté de sympathie exagérée à l'endroit du gouvernement fédéral, déclare, qu'après diverses assemblées tenues par les délégués à leur retour d'Ottawa, les assurances données par le gouvernement, en ce qui concerne les revendication des fermiers, ont été déclarées pleinement satisfaisantes.

D'après le *Guide*, Sir Wilfrid Laurier, adoptant le principe posé par le ministre de l'Agriculture—lorsque celui-ci, pour protéger les cultivateurs canadiens, pris la surveillance de l'exportation des produits de la ferme, beurre, fromage, etc., jusqu'à ce qu'il fussent rendus dans les entrepôts d'Angleterre—Sir Wilfrid Laurier, disons-nous, aurait promis aux agriculteurs de l'Ouest que le gouvernement exercerait non seulement un contrôle absolu sur les tarifs de transport des marchandises sur le chemin de fer et les paquebots qui assureront le service de la Baie d'Hudson, mais qu'il fournira des élévateurs et des hangars à Liverpool pour recevoir le grain et les produits de l'Ouest Canadien.

La route de la baie d'Hudson sera une route essentiellement canadienne et notre grain ne courera plus le risque d'être mêlé à celui des cultivateurs américains, ainsi que cela se pratique aujourd'hui, aux élévateurs tant américains que canadiens—opération tout naturellement au détriment de notre blé canadien dont on déprécie la valeur en le mélangeant de blé d'une qualité inférieure, ou dont on se sert pour augmenter le prix des blés médiocres de la république voisine.

Les efforts tentés par Sir Wilfrid Laurier, contre cet état de choses absolument inique à l'égard de nos cultivateurs, constituent bien l'acheminement vers la véritable protection.

LES VALEURS CANADIENNES EN FRANCE

Le capital français se tourne décidément vers le Canada. La presse française s'occupe de nous, et elle nous est plutôt sympathique. Des notes discordantes se produisent parfois dans le concert d'éloges dont notre pays, ses ressources, les perspectives incomparables de son avenir font le sujet, mais il ne faut pas trop s'en étonner. Si beaucoup de journaux, de banquiers, de personnes parlent du Canada, la plupart ne le connaissent que très superficiellement, et ceux qui nous attaquent ne se donnent guère la peine d'étudier auparavant les affaires pour lesquelles le capital est solicité.

L'épargne, grosse ou petite, s'effraie facilement. Les journaux qui croient devoir la mettre en garde contre nous peuvent nuire beaucoup au développement des relations d'affaires entre les deux pays. Et ce sera la France qui en souffrira le plus; car, suivant M. André Siegfried, "le Canada, longtemps et injustement méconnu par les Français, se révèle, depuis une dizaine d'années, comme un pays de richesse imposante et de remarquable avenir."

Un journal financier de Paris publiait récemment les lignes suivantes:

"Les capitaux sont abondants dans le Dominion. Les banques y sont fortement soutenues par des capitalistes anglais et les émissions des valeurs considérées comme les plus sérieuses sont faites presque exclusivement sur le marché de Londres. Les capitalistes des Etats-Unis s'intéressent également volontiers aux entreprises canadiennes qui leur paraissent avoir quelques chances de succès.

"Quand une valeur canadienne est offerte à l'épargne française, il est utile de s'enquérir si elle n'a pas été refusée par les financiers de Montréal, Londres ou New-York, et de rechercher les raisons qui ont empêché les promoteurs de présenter leurs titres sur les marchés."

Il n'est pas exact de dire que le capital abonde au Canada, et qu'il n'y a lieu, pour la France, que de marcher à la remorque du capital anglais au américain. Les banques canadiennes dispensent de fonds considérables pour les fins du commerce et de l'industrie; mais le capital nécessaire à l'exploitation de nos richesses et au développement de nos entreprises industrielles est insuffisant. Il est tout naturel de voir le Canada chercher à attirer l'épargne française qui se déverse si abondamment dans toutes les parties du monde, et souvent dans des conditions de sécurité, de permanence et de rendement bien inférieures à celles qu'on trouve chez nous.

A un point de vue général, nous affirmons que l'on ne doit pas craindre de s'intéresser dans les valeurs et entreprises canadiennes. Des opinions aussi autorisées que celles de MM. Leroy-Baulieu, Gabriel Hanotaux, André Seigfried, Edmond Téry, et les rapports des consuls généraux de France au Canada devraient suffire à déterminer un courant d'affaires important, si le progrès et la prospérité de notre pays n'étaient établis d'une façon incontestée.

Les sources de renseignements ne manquent pas à Paris. Signalons entre autres le Commissariat général du Canada, ainsi que la Banque Nationale (du Canada) qui possède au square de l'Opéra un bureau important. Diverses publications contiennent des articles et des informations générales sur notre pays, entre autres la revue *France-Amérique*, la revue *du Canada* et le *Bulletin de La Canadienne*.

La lecture suivie d'une publication canadienne par les capitalistes français ne saurait manquer de provoquer un vif intérêt pour tout ce qui nous concerne. Il est certain qu'avant longtemps l'épargne française s'engagera très largement dans nos entreprises. Les Français ne doivent donc rien ignorer de nous, s'ils veulent étendre leur influence au Canada et participer à l'exploitation de nos vastes domaines vers lesquels se portent, à l'heure actuelle, les hommes et les capitaux du monde.

NOTES ET COMMENTAIRES

La compagnie du C. P. R. vient de satisfaire l'une de ses ambitions:

Durant l'année 1910 son revenu brut a dépassé le chiffre colossal de $100,000,000.

Trois compagnies seulement en Amérique ont réalisé des recettes supérieures à celles du C. P. R., le "Pennsylvania", le "Southern Pacific" et le "Atchison, Topeka, Santa-Fé."

On a tout lieu de croire que cette année la compagnie du C. P. R. réalisera un revenu supérieur à celui des trois Cies nommées ci-dessus.

Après une exploitation datan d'à peine 25 années, la Cie Canadienne se trouvera ainsi la plus puissante compagnie de chemin de fer d'Amérique. Le succès financier du C. P. R., qui étonne les financiers, est un sujet d'orgueil national car il est intimement lié au développement colossal de notre pays. Que de chemin parcouru depuis que l'on construisait péniblement le transcontinental à travers les prairies, et qu'un humble missionnaire assemblait les indiens pour qu'ils laissassent en paix les terrassiers poser les rails de fer à travers leur territoire de chasse...

Et à peine un quart de siècle nous sépare de cette époque presque légendaire!...

Ce qu'il en vaut d'annoncer dans notre journal.

Tout récemment une maison de commerce d'Edmonton, annonçan dans les colonnes du *Courrier de l'Ouest*—MM.J. H. Morris & Co. —recevaient d'une de nos abonnées de Paris la commande d'un manteau doublé de zibeline.

Agréablement surpris par cette commande d'outre-mer, MM. J. H. Morris & Cie nous téléphonèrent immédiatement pour nous féliciter sur l'excellence de notre journal comme moyen d'annonce.

Nous recevons la lettre suivante d'un de nos lecteurs de Saskatchewan:

"Monsieur le rédacteur du
Courrier de l'Ouest,

"L'article intitulé "L'application de la loi Lavergne" paru "dans le *Courrier de l'Ouest* du 5 "janvier, prouve une fois de plus "que votre intéressant journal est "toujours sur la brèche pour dé- "fendre la belle langue de France.

"Vous voulez que cette dernière "re occupe la place que lui con- "fère la constitution de notre "pays. Bravo! Vous vous êtes "fait par là l'écho de tous vos lec- "teurs. Espérons qu'avant long- "temps toutes les compagnies de "transport public de la province "de Québec, feront imprimer dans "les deux langues les billets, rè- "glements, feuilles d'expédition, "formules de contrats, etc., ainsi "que les y oblige la loi Lavergne.

"On doit des félicitations à la "Cie du C. P. R. pour s'être con- "formée aussi volontiers à la loi "nouvelle. Elle prouve ainsi son "esprit de justice et de tolérance "à l'égard de la clientèle françai- "se..."

A. CLEROUX

En réponse à la lettre de notre correspondant, nous sommes heureux d'annoncer qu'après une conférence tenue par les Cies de chemins de fer dont le réseau s'étend en province de Québec, celles-ci viennent de décider de se conformer immédiatement aux dispositions de la loi Lavergne.

Tous les imprimés de ces compagnies auront dorénavant un double texte, français et anglais.

M. Chadwig, intendant du service des "Enfants négligés", nous informe que l'entrefilet publié récemment dans le *Courrier de l'Ouest* sous le titre "Sans Asile" lui a valu plus de lettres offrant d'adopter les petits orphelins, que la publication d'une note analogue dans tous les journaux de langue anglaise de la province réunis.

Ce fait est tout en faveur des sentiments charitables de nos compatriotes.

Certains journaux ne s'occupent guère de la France que pour la décrier et même au besoin pour lui prédire une ruine.... anticipée...

Gageons qu'ils ne reproduiront pas dans leurs entrefilets pessimistes ce simple écho que nous empruntons à notre confrère, la *Revue Minière* sur les progrès commerciaux de notre ancienne mère-patrie:

Augmentation des exportations pour l'année 1910:

298,558,000 FRANCS.

Cette augmentation porte le chiffre total des exportations françaises à plus de $1,000,000,000.

C'est l'augmentation annuelle la plus forte dont puisse se prévaloir une puissance européenne.

Nous aurons très probablement encore des journaux qui nous entretiendrons gravement de la ruine commerciale de la France!...

L'ouverture de la session provinciale à Québec.

Nous empruntons au Canada les commentaires ci-dessous sur l'ouverture du parlement qui a eu lieu le 10 janvier dernier:

"Que s'y passera-t-il? Sera-t-elle longue, importante comme celle des deux années précédentes. On ne le crois généralement pas, mais il est vrai que le Gouvernement doit toujours compter avec l'opposition sur ce sujet.

"Quoiqu'il en soit, il est un fait certain, c'est que jamais Gouvernement n'a ouvert un Parlement sous d'aussi heureux auspices. Tout lui a souri. Il faut néanmoins reconnaître qu'il l'a bien mérité et que le régime actuellement au pouvoir a tout fait pour être favorisé de la Fortune, qui se montre bonne à ceux qui la recherche et ne dorment pas sur leurs anciens lauriers.

"La dernière victoire de Saint-Jean, plus spécialement, a montré aux libéraux, tout ce qu'on en est droit d'attendre de la reconnaissance populaire qu'on peut parfois tromper, sans que ce jeu dure longtemps.

"L'électorat de Saint-Jean a parlé comme aurait pu parler ceux de St-Hyacinthe ou de Montmagny et son verdict est significatif dans les circonstances pour la Province.

On est fatigué de l'opposition à Québec, surtout depuis qu'elle a revêtu ces teintes bigarrées qu'on lui connait et l'on est surtout fatigué, nous dirions plus harassé, de cette campagne nationaliste sans but défini, si ce n'est de renverser le pouvoir et qui pourrait devenir un jeu dangereux pour peu qu'on la continue sur le même ton."

LA NORTH WEST REVIEW

Dans un récent numéro la *Northwest Review* traitant la question de la population de langue française dans les districts de Moose Jaw et Vonda, imprimait la phrase suivante comme fin de l'article:

"It is to be hoped that there "are only four thousand French "in the two districts named above "for verily these French people "are a pest and we have no place "for them in this glorious west- "ern country."

Nous donnons ci-dessous la traduction de cette phrase:

"Il est à espérer qu'il y a seulement quatre milliers de Fran- "çais dans les deux districts "nommé ci-dessus, car vraiment "ces colons français sont une pes- "te et nous n'avons pas de place "pour eux dans cette glorieuse "région de l'Ouest."

Notre confrère le *Manitoba*, de St-Boniface, a qui l'on a demandé de répondre à cette phrase stupéfiante, émet l'avis que le rédacteur de la *Northwest Review* a voulu simplement dans les lignes ci-dessus ridiculiser le correspondant auquel l'article répondait et qu'il a eu l'ironie d'employer un équivoque lamentable.

Notre confrère demande à la *Northwest Review* de confirmer cette interprétation pour dissiper tout malentendu.

En ce qui nous concerne, nous nous joignons nos instances à celles du journal *Le Manitoba* pour obtenir le plus tôt possible des explications sur cette phrase plus qu'étrange dans un journal de l'esprit de la *Northwest Review*.

LES NOUVEAUX LIVRES

Nous accusons réception d'un nouvel ouvrage de M. l'abbé Amédée Gosselin, intitulé "L'Instruction au Canada sous le Régime Français."

Cet ouvrage, dont l'intérêt est des plus grands, est édité chez Laflamme & Proulx, à Québec.

Nous en reparlerons prochainement.



Chronique agricole

L'élevage du mouton au Canada

Une conviction s'empare de l'esprit de nos éleveurs de moutons; c'est que l'on n'arrivera à créer un débouché régulier et sûr pour ces animaux qu'en développant l'industrie ovine en notre pays, et en l'asseyant sur des bases solides. Il y a un an, nos éleveurs avaient à lutter contre les restrictions de la quarantaine imposée par les Etats-Unis, quarantaine qui créa des conditions pour lesquelles ils n'étaient pas préparés et qui eût un effet déprimant sur les ventes. Sans doute, le marché a été bien soutenu pendant la plus grande partie de la dernière saison, mais dernièrement l'assurance que les moutons canadiens seraient toujours en demande aux Etats-Unis a été ébranlée. Les dernières ventes de moutons sur le marché international n'ont pas été plus satisfaisantes pour les éleveurs canadiens, et il est devenu évident que la perspective d'un commerce soutenu ou d'une augmentation d'affaires n'est pas des plus brillantes.

Que le Canada puisse s'assurer des débouchés avantageux pour les moutons et la laine sur les marchés des Etats-Unis, cela semble tout naturel à première vue, mais il est maintenant évident que tant que les relations de commerce entre les deux pays ne seront pas plus sûres, l'industrie ovine Canadienne, qui compte si largement sur les Etats-Unis pour ses débouchés d'exportation, reposera sur des fondements fort instables. Il existe heureusement d'autres débouchés fort encourageants. Remarquons à ce sujet que le marché local mérite d'être considéré. Cette année il ne s'est pas expédié plus de 55 wagons d'agneaux de l'Ontario à East Buffalo tandis qu'en 1907 il s'en était expédié plus de 1000. Ce sont les marchés de Toronto et de Montréal qui ont absorbé toute la production de la saison dernière, et à des prix équivalents à ceux qui avaient été payés à Chicago et à Buffalo pour les viandes de même catégorie. Ce fait indique clairement qu'il existe une active demande pour la viande de mouton sur les marchés canadiens, et que cette demande va sans cesse croissant.

En dépit de la proximité des Etats-Unis, ce sont encore les pays britanniques et bientôt peut-être les pays européens qui offrent les débouchés les plus sûrs pour les produits canadiens. Le marché de laine anglais est le centre de distribution pour les produits des grands pays producteurs de laine du monde, c'est-à-dire l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine. Si l'industrie ovine dans notre pays se développe jamais dans des proportions raisonnables, on peut être assuré que l'on ne trouvera pas de marché plus naturel ou plus sûr que le marché anglais pour le surplus des laines canadiennes. En outre, quand l'industrie aura grandi à un tel point qu'il sera possible de classer et d'assortir la laine afin qu'elle puisse être placée dans un état attrayant sur le marché britannique, on obtiendra des prix beaucoup plus rémunérateurs qu'aujourd'hui.

Il est également évident que le grand débouché naturel pour nos viandes, y compris celles de mouton et d'agneau, se trouve de l'autre côté de l'Océan, où la terre ne produit pas assez pour les besoins de nombreuses populations. Jusqu'ici la Grande-Bretagne a absorbé tout le surplus de production de viande du monde mais il semble probable qu'elle rencontrera bientôt des concurrents dans le marché des viandes étrangères. Un mouvement se produit en Autriche et en Allemagne qui résultera bientôt dans la création d'un marché de viandes refroidies et gelées dans ce pays. On peut donc être sûr d'un débouché pour toute la viande de mouton que le Canada pourra produire.

Si nos arguments sont bon, les éleveurs de moutons de race pure feront bien de concentrer leurs efforts sur le développement de l'industrie ovine en notre pays. De fait, tout considéré, une forte demande locale est encore le marché le plus sûr. Une bonne augmentation dans la population ovine du pays résulterait en bonne demande locale pour les sujets de reproduction, demande qui serait grandement à désirer. Ne négligeons pas ces occasions qui nous sont offertes; elles méritent notre attention la plus sérieuse.

On sait que le gouvernement fédéral, s'intéressant à cette question, fait faire actuellement, par une Commission spéciale, une enquête sérieuse sur l'industrie ovine canadienne. Grâce aux renseignements qui résulteront de cette enquête, il pourra adopter les mesures les plus propres à développer cette industrie.C'est là un point dont nous devons nous féliciter. Il y a des raisons de croire que l'élevage du mouton au Canada deviendra bientôt une industrie éminemment avantageuse, et l'on peut attendre d'excellents résultats de cette décision du Ministre de l'Agriculture. Nous apprenons que les membres de la Commission d'enquête, ayant terminé leurs recherches dans le Royaume-Uni, doivent maintenant donner quelques mois à l'étude des conditions au Canada. Ils s'occupent actuellement d'interroger quelques grands éleveurs de moutons du Dominion. Nous avons l'espoir que tous les éleveurs de moutons et les cultivateurs en général leur viendront activement en aide dans la poursuite de leurs travaux.

PAGE OUBLIEE

A bord du Bouvet

Le hasard d'une lecture nous a fait retrouver une délicieuse page du regretté Foucher de St-Maurice, dans laquelle le talentueux journaliste canadien évoque le séjour des "frégates" françaises dans les eaux de Québec. Après plus d'un quart de siècle, cette page charme par une allure exquise d'intimité.

Il est neuf heures et quart du matin. Le contre-amiral fait signe au *Bouvet* de prendre poste derrière la *Flore*. Les canots sont hissés. On établit le service de mer. Le temps, qui s'était couvert, se remet au beau. Il vente une brise d'Ouest. On dérape. L'amiral décrit une courbe vers Lévis, le "Bouvet" vers Québec. Les drapeaux saluent: la musique joue "Vive la Canadienne". Trois coups de canon sont tirés par la *Flore* en l'honneur de la ville de Champlain et de Montcalm.

—Adieu, va!

On est en route pour l'océan. La terrasse du Frontenac est couverte de monde. Partout les mouchoirs s'agitent. A bord chacun se sent ému et fait de son mieux pour que son voisin ne s'en aperçoive pas. C'est que la bonne ville de Québec renferme encore bien autre chose que des souvenirs français. Sa société a été charmante, hospitalière, dévouée pour la station navale de l'Amérique du Nord; et puis, on a beau être marin, les coeurs sont sensibles, vibrants.

La visite de Québec est recherchée par la marine française. Elle vient se reposer ici des fatigues de la mer. Elle vient se retremper dans nos climats tempérés et oublier les langueurs morbides et les fièvres des pays chauds. Elle se plaît à Québec où elle est bien reçue. Dans notre rade, les équipages se portent à merveille. Ils sont bien vus par la population qui retrouve *ses gens* parmi les matelots français, surtout parmi les Saintongeois et les Bretons. Les Canadiens-Français ne demandent pas mieux que de voir le pavillon de France se promener ainsi chaque année dans les eaux du Saint-Laurent. Au milieu de tant d'oublis, la mère-patrie ne saurait faire de plus grand plaisir à ceux qui, à peu près laissés seuls, n'ont pu apprendre à l'oublier.

Le *Bouvet* est sous vapeur et sous voile. Il est endenté à 400 mètres derrière l'amiral. Tous les yeux sont tournés vers le vieux Québec. La capitale est là qui s'estompe. Elle disparaît derrière les falaises de Lévis. Chacun la suit de l'oeil.L'officier de quart commande la manoeuvre. Il est tout entier à son service. Un autre est appuyé sur le canon Hotchkiss de la passerelle. Il a les yeux rivés sur l'échelle de la coupée d'honneur. On dirait que cette échelle par où l'on se rend quand on va torpiller et couler l'ennemi, remonte ensanglanté et mutilé pour la France, ne lui rappelle plus que les petits pieds des Cendrillons qui, en un jour de sauterie, ont pris le *Bouvet* d'assaut.

Et pourtant ce rêveur est un brave.

Les officiers libres du service recueillent leurs souvenirs d'une nuit de bal, d'une soirée charmante. D'autres s'occupent à mettre en ordre les photographies des amis, des camarades, des matelots.

Dans la marine française, on a le respect des hommes. On est sévère, mais juste, poli, affectueux pour eux. Le capitaine de frégate Pottier, commandant le *Bouvet*, se ferait hacher en morceaux pour le dernier de ses mousses, et à son bord, il n'y a pas un homme qui n'en ferait autant pour le commandant.

M. Pottier a trente ans de service, dont vingt-sept années à la mer. Il passe pour être un des meilleurs manoeuvriers de la marine. Parole brève, nerveuse, coeur chaud, dévoué à son service, aimant tous ceux et aimé par tous ceux qui le connaissent, il a couru les mers du globe, déferlant fièrement à la brise le drapeau de France, aux jours de combat comme aux jours de calme et de tempête. Lui qui ne bronche pas devant l'ennemi, lui le brave, l'intrépide loup de mer, aux muscles de fer, à la volonté d'airain, il sait pourtant pleurer. J'ai vu ses yeux devenir humides quand il embrassait la photographie de sa petite-fille.

—Ah! voyez-vous cette fillette. Un beau brin, n'est-ce pas? Eh bien! dans dix-sept ans d'ici, ça se mariera. Je dirai oui, hélas! mais à une condition: mon gendre sera marin comme moi.

Ce gendre en herbe aura une belle et bonne femme; mais pour l'obtenir il aura bien du fil à retordre.

Il lui faudra rudement travailler pour arriver à se mettre en tête toutes les connaissances nautiques du commandant Pottier.

Le carré du *Bouvet* est composé d'hommes qui font honneur à la marine française.

Voilà le comte de la Croix de Castrie, lieutenant de vaisseau. Il feuillette en ce moment un vieil annuaire de l'armée française de 1755; il m'indique du doigt les noms de ses ancêtres qui ont pris part à la grande guerre du Canada.

Près de lui, fume le médecin Brou-Duclaud, un causeur charmant, un voyageur intrépide qui a fait le tour du monde et qui en sait long sur la Cochinchine et sur le Tonkin. Fontorbe, lieutenant de vaisseau, est au piano; il étudie les chansons populaires du Canada, de Gagnon. Le commissaire des Nouailles met sa comptabilité en ordre et les deux aspirants Estienne et Perrin,—qui doivent être maintenant enseignes de vaisseau— dissertent sur Québec *et de omnibus rebus et quibusdam aliis*

Quelles bonnes gens que tous ces futurs amiraux, que ces futurs médecins et commissaires de division! Comme il fait bon de vivre avec eux et de se réchauffer à leur chaude jeunesse, à leurs belles et grandes ambitions!

La *Flore* continue toujours à nous battre la marche. Tout à coup le timonier descend au carré.

—Capitaine, l'amiral signale de serrer à cent mètres!

—Bien, dit Fontorbe.

Et nous montons sur le pont. C'était l'heure du dîner; la musique allait jouer. L'amiral invitait le *Bouvet* à se rapprocher pour l'écouter.

Le contre-amiral Lacombe est bien connu maintenant à Québec, où il s'est fait beaucoup d'amis. Cet officier général a de très beaux états de service. Il est populaire dans la division; malheureusement la retraite d'âge va bientôt l'enlever aux marins qui l'aiment et qui ne le désignent jamais autrement que sous le nom de *Père Lacombe.*

Du gaillard d'avant du *Bouvet*, nous voyons l'amiral se promener sur le couronnement, au bras du capitaine de vaisseau, le marquis de Libran.

En voilà un rude gaillard que le commandant de Libran! A vingt ans, en Crimée, il avait réussi à décrocher la croix de la Légion d'honneur. Il n'était qu'aspirant de deuxième classe.

Les mains derrière le dos, la tête penchée, le capitaine de frégate Parfait est tout songeur. On dirait qu'il pense à la belle campagne d'exploration sous-marine qu'il a faite jadis sur le *Talisman.*

Autour de ces trois officiers supérieurs gravitent d'autres officiers. Voilà Bouchotte, allié à plusieurs vieilles familles canadiennes. Voici le comte de Champfeu, que l'on prendrait pour Napoléon Ier, tant il lui ressemble. Voici le vicomte de Saint-Pern et le Barzic, deux vraies têtes de Bretons bretonnant. Et Baëhme, qui n'a pas inventé la mélancolie; et Arago, plongé dans la solution de quelque grand problème, et Daubanal, et Galatrie, et Pouvreau, et bien d'autres. Ils rient, ils causent. Le couronnement de la *Flore* est en ce moment aussi animé que l'était la terrasse du Frontenac, lorsque la musique française de la station de l'Amérique du Nord y jouait.

La trompette du dîner sonne. Chacun est à son poste, et l'exercice de la fourchette commence au milieu des conversations les plus curieuses et les plus animées. On cause de Québec, du Saguenay, des Mille-Isles, de la chute Montmorency, des rapides, de Montréal, du musée de l'Université-Laval, du *Canadien*, du Parlement, des histoires de Ferland, de Garneau, etc. Des noms de familles, des réminiscences de soirées, de dîners, de fêtes se mêlent à toute cette conversation géographique et historique. Chacun veut revenir, faire au moins une escale dans ce pays de Cocagne où les horizons sont si larges, et les mains si loyales, les traditions si hospitalières

L'heure file et le *Bouvet* aussi. En une heure—ayant pour nous la brise et le flot—nous faisons dix-sept noeuds.

Le commandant se lève, un verre de champagne à la main.

—A votre bonne et sainte mère, dit-il de sa voix brève, métallique; à votre femme! à votre famille! à tous ceux que vous aimez! à votre pays! à votre comté de Belle chasse! au *Canadien!* à la Nouvelle-France!

Et nos verres s'entrechoquent.

—A votre femme; à votre fille; à vous, mon commandant; à mon ancien camarade d'armes, votre frère Charles, chef de bataillon au 25e de ligne; à vos braves officiers, sous-officiers et matelots; au *Bouvet;* à la France, notre mère, lui répondis-je tout ému.

Et les cigares de s'allumer et les conversations de reprendre avec les cent pas faits sur le pont.

L'heure file toujours. Tout à coup on entend le canon. Il est deux heures et demie du matin. La *Flore* signale que nous sommes déjà à la Pointe-aux-Pères. On va débarquer les pilotes.

Il me faut les suivre, malgré de pressantes invitations d'aller jusqu'à Boston, et même jusqu'à la Martinique.

—Le canot du pilote accoste! vient dire presque aussitôt le timonier.

Alors on s'embrasse.

—N'oubliez un tel et un tel, s'écrient les officiers, en me nommant presque toutes les bonnes gens de Québec. Ils ont été si obligeants, si affectueux pour nous.

—N'ayez crainte, leur dis-je; au revoir!

Un fanal est à la coupée de tribord. Le commandant se découvre et me presse dans ses bras.

—Adieu, va! dit l'officier de quart.

Au pied de l'échelle, la chaloupe du pilote se balance sur le flot sombre. Au dessus de ma tête se dessine, à la lueur du falot—impassible comme le devoir—la mâle figure du capitaine Pottier.

—Pousse au large! commande le pilote.

Et nous nous enfonçons dans la nuit noire, pendant que la frégate et l'aviso, illuminés par leurs feux de tribord et de bâbord, continuent leur marche vers la haute mer.

Les rames frappent le flot.

Mes yeux suivent dans l'obscurité le scintillement de ces feux, image de la France qui s'en va sous d'autres cieux promener son drapeau.

Nous y sommes! crièrent les rameurs.

La chaloupe aborde à la Pointe-aux-Pères. Nous débarquons.

Je saute sur un rocher tapissé d'algues marines, et me découvrant, je dis à mon tour, sur cette terre colonisée et défendue encore—et pour longtemps—par la volonté française.

—Adieu, va!

L'horizon avait tout pris. Il ne restait plus de trace, sur l'onde, ni de la *Flore*, ni du *Bouvet*.

Les équipages de ces navires de guerre voguaient vers les mers lointaines, où peut-être ils allaient glorieusement mourir pour la patrie.

Le Saint-Laurent bruissait doucement dans les varechs et sur les galets.

Il semblait pleurer et dire, lui aussi:

Adieu, va!

FOUCHER DE SAINT-MAURICE.

Québec, septembre 1885.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ABONNEZ VOUS AU COURRIER DE L'OUEST $1.00 PAR ANNEE

CHRONIQUE LOCALE

Etat-Civil des Paroisses d'Edmonton.

Nous relevons dans les registres de l'état-civil des paroisses catholiques d'Edmonton, les chiffres ci-dessous, concernant les naissances, les mariages et les sépultures ayant eu lieu en 1910:

Paroisse St-Joachim

Baptêmes, 88; mariages, 25; sépultures, 33.

Paroisse Ste-Marie,
(Immaculée Conception)

Baptêmes, 63; mariages, 16; sépultures, 21.

M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda, était de passage à Edmonton au début de la semaine.

M. Louis Arsenault est de retour d'un voyage de quelques semaines dans l'Est. Durant son absence notre concitoyen a visité les principales villes, Montréal, Toronto, Québec, Ottawa; partout il a observé que l'on s'intéresse de plus en plus à l'Ouest et il nous déclare que de nombreuses personnes se disposent à y envoyer leurs capitaux.

M. D. Girard est parti depuis quelque temps déjà pour aller à St-Paul, Alta.

Mme Girard et ses enfants sont allés le rejoindre au début de la semaine.

M. Thos. L. Girard, après un séjour de plus d'un an à Spokane, Wash., (E.-U.,) vient d'entrer au service du *Courrier de l'Ouest* comme linotypiste.

Le Dr. Plourde, du Dakota-nord, est de passage à Edmonton, en voyage d'affaires et de plaisir.

M. J. S. LePage, ingénieur civil de Québec, et son frère, M. E. O. LePage, de Winnipeg, sont en visite depuis quelque temps à Edmonton et sont descendus à l'hôtel Cecil.

Ces Messieurs se montrent enchantés de notre ville et, après un voyage à Vancouver, ils reviendront très probablement se fixer parmi nous.

M. H. Chevrier vient d'arriver dans notre ville après avoir séjourné durant plus de vingt années à la Butte, Montana.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret le décès, à Montréal, de Mme J. Royal, épouse de feu l'hon. Joseph Royal, ancien Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Mme J. Royal est décédée le 16 janvier; ;elle laisse sept enfants, dont trois filles et quatre fils. L'un de ces derniers, est M. Jules A. Royal, bien connu à Edmonton où il réside depuis de longues années.

Nous offrons à la famille douloureusement éprouvée par la perte de Mme J. Royal, nos vives condoléances.

VILLE D'EDMONTON.

Evaluation pour 1911.

Avis public est ici donné que l'on compile actuellement "l'évaluation" de la ville d'Edmonton pour l'année courante.

Les contribuables et les agents sont respectueusement priés d'envoyer à ce bureau une liste de leurs propriétés, et particulièrement une liste des changements survenus depuis la dernière évaluation, ainsi que la désignation des écoles qu'ils désirent soutenir de telle sorte que le rôle d'évaluation soit aussi complet et aussi parfait que possible; ce sera sur cette base que sera établie la liste des électeurs pour 1911.

D. M. McMILLAN,
Evaluateur de la ville.
Edmonton, 18 janvier, 1911.

AVIS AUX FUMEURS

M. J. A. McNeil, dont l'élégant magasin de tabac, situé 2.. Jasper Ouest, est bien connu des fumeurs, annonce qu'il a en stock un excellent assortiment de tabac canadien en feuilles.

M. McNeil vient également d'ouvrir un atelier pour la réparation des pipes.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

Céréales	
Blé, No. 1 northern	80c
" No. 2 "	76c
" No. 3 "	73c
Avoine	30 à 40c
Orge	40 à 42c
Foin	
Foin de marais	$ 8 à 12
Foin de coteau	14 à 17
Légumes	
Pommes de terre	65c
Oignons, la livre	5c
Carottes "	5c
Beurre et oeufs	
Beurre	30 à 40c
Oeufs	45 à 50c

Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 1.)

rant la belle saison ils sont obligés d'aller chercher leur bois à des distances énormes et de plus il leur faut faire face à une conspiration des marchands qui font au moins 200 pour cent de profit sur les marchandises qu'ils vendent. Ce n'est pas une accusation en l'air; la corruption se pratique sur une grande échelle dans l'Ouest et les titres sont synonymes de vol et de honteuse tromperie........ ....

"S'il se trouve sans argent, le gouvernement ne fait rien pour lui aider et lorsque l'hiver arrive, il est sans ressources. S'il survit il lui faudra abandonner son homestead et travailler comme journalier. ....

Si la vie des champs a ses holocaustes, la vie dans les villes de l'Ouest Canadien n'est pas une place pour une femme respectable La population féminine est composée en grande-partie de filles et de femmes qui mènent une vie déréglée; plusieurs ont été envoyées dans l'Ouest par des Société de charité qui les ont tirées du bourbier dans lequel elles s'enfongaient mais où elles retournent dès leur arrivée; le reste de la population est composé de servantes de la plus basse classe qui, si elles n'ont pas trop mauvaise apparence, ne tardent pas à mene une vie déréglée car elles sont d'une origine trop basse pour que les jeunes gens consentent à les épouser.

M. Lake s'élève violemment contre les mensonges contenues dans cet article. Anglais d'origine lui même et habitant l'ouest depuis un quart de siècle il reproche à l'auteur de cette tirade de ne pas connaître le premier mot des conditions qui existent dans l'Oues Canadien ou bien d'être d'une insigne mauvaise foi.

Il est suivi par MM. Burrell Schaffner, Broder, Boyce, Clark (Red Deer) et Smith (Nanaïmo) qui parlent dans le même sens que M. Lake.

M. R. L. Borden, chef de l'Opposition fait lui aussi une violente sortie contre les journaux anglais qui osent publier des articles aussi mensongers du premier au dernier mot.

Sir Wilfrid Laurier est d'avis que la répudiation du contenu de cet anticle par les députés d'origine anglaise, suffit à prouver que le dit article ne sera pas pris au sérieux en Angleterre.

Le débat prend fin sur ces paroles du premier ministre.

(Par dépêches télégraphiques)

OTTAWA, 17.—Après plusieur heures de discussion le bill de M. Alphonse Verville sur la journée de huit heures a subi sa deuxième lecture et a été renvoyé au comité.

OTTAWA, 17.—Sir Wilfrid a déclaré aujourd'hui, en réponse à une interpellation, qu'aucune communication officielle n'avait encore été faite au gouvernement canadien de la succession du Duc de Connaught au comte Grey, comme gouverneur-général du Canada.

DANS NOS EGLISES.

EGLISE STE-MARIE

Heures des offices du dimanche
Avenue Kinistino

Messe basse à 8 heures.
Grand'Messe à 10 h 30.
Catéchisme à 2h. 30
Bénédiction à 7 heures.

R. P. LEMARCHAND, O.M I.
Curé.

EGLISE ST. JOACHIM
Dixième Rue

Messe basse à 8:30 heures.
Grand'Messe à 10:45 heures.
Catéchisme à 2h. 30
Bénédiction à 7 heures.

R. P. NAESSENS, O. M. I.
Curé.

LA SAISON D'IMMIGRATION

Winnipeg, Man., 19.—La saison d'immigration de 1911 s'est pratiquement ouverte aujourd'hui par l'arrivée d'environ 250 immigrants, la plupart anglais.